

LA P'TITE MOUETTE DE LANCIEUX



Lettre d'informations municipales N°2 Août 2020



LE MOT DU MAIRE :

L'été va s'achever. Un été bien particulier en raison de l'épidémie de COVID et des protocoles sanitaires qui en découlent.



Vous avez été nombreux sur les plages à faire vivre nos commerces, à profiter, malgré tout, du meilleur de la saison dans notre commune.

L'équipe municipale a souhaité maintenir l'action « CAP VACANCES » qui a connu un grand succès. Deux temps forts ont été orchestrés à savoir un spectacle pour enfants au pied du Moulin et une lecture de textes de Chateaubriand dans le jardin du Vieux Clocher. Prochainement, « l'ART à la plage » aux Briantais devrait également vous divertir.

Nous avons accentué notre vigilance sur le respect des réglementations : travail de concert avec la gendarmerie pour organiser la surveillance sur la commune, emploi saisonnier d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique, surveillance sur la mer, ...

Vous avez été très nombreux à souhaiter rencontrer la nouvelle équipe municipale au cours de l'été, nous avons essayé de converser avec le plus grand nombre. Si vous n'avez pas été reçu ou pas eu de réponse à votre demande d'entretien, n'hésitez pas à réitérer votre demande. Comme vous le savez, nous espérons être au plus proche des lancieutins et de leurs préoccupations. Un *café-mairie* aura lieu le samedi 26 septembre, moment privilégié d'échanges entre vous et vos élus.

Bonne fin de saison, prenez soin de vous et de vos proches.

Delphine Briand.



De nombreuses informations quotidiennes sur la vie de la commune sont en ligne sur la page Facebook de la Mairie de Lancieux et sur le site internet de la mairie www.mairie-lancieux.fr



Poste de secours sur la plage de Saint Sieu été 2020

Comme chaque été un poste de secours et de surveillance est installé sur la plage de Saint Sieu afin d'organiser la surveillance de la baignade et de porter secours à celles et ceux qui peuvent être en difficulté dans l'eau ou sur la plage. Madame le maire, Delphine Briand, a pu se rendre sur place début juillet afin de s'assurer que toute l'équipe du poste de secours était en place pour la saison estivale. Dans le prochain numéro du bulletin municipal nous publierons un compte rendu du poste de secours sur les mois de juillet et d'août. Merci à eux !

Rappels nautisme et plaisance :

Pour les engins de plage stationnés sur la plage de Saint Sieu ne pas oublier d'aller chercher sa vignette au bureau du port : 35 euros.

Contact mail à : mouillages@lancieux.org

Merci de respecter les zones de baignades et chenaux sur la plage de Saint Sieu et sur la plage de l'Islet. Quelques engins à moteur naviguent trop vite dans les zones de mouillages. La vitesse maximum autorisée est 3 nœuds soit 5,5 km/heure. Apprendre la voile et la natation à Lancieux c'est au Club Nautique de Lancieux <http://www.cn-lancieux.org/>





Compte rendu des Conseils Municipaux : Retrouvez-les en ligne sur :

<https://www.mairie-lancieux.fr/mairie/annonces-les-conseils-municipaux-1?menuNb=1>



Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude.

Le nouveau conseil communautaire, constitué de 40 élus issus des 9 communes du territoire, sera présidé par Pascal Guichard, élu par 21 voix contre 19 pour Philippe Guesdon.

Delphine Briand, maire de Lancieux, a été élue 1^{ère} vice-présidente par 32 voix sur 40.

Les 9 vice-présidents :

- 1 **Delphine BRIAND, Maire de Lancieux** (coordination, mutualisation, habitat, logement)
2. Michel PENHOUËT, Maire de Saint-Lunaire (environnement)
3. Sylvie SARDIN, Maire du Minihic-sur-Rance (transitions)
4. Pierre CONTIN, Maire de La Richardais (aménagement du territoire)
5. Sophie BEZIER, Maire de Pleurtuit (économie)
6. Christian BOURGET, Maire délégué de Ploubalay (déchets)
7. Bruno FONTAINE, Maire de Trémereuc (petite enfance)
8. Vincent DENBY-WILKES, Maire de Saint-Briac-sur-Mer (finances)
9. Arnaud SALMON, Maire de Dinard (tourisme)



RAPPEL : Continuons à soutenir nos commerces, restaurants et bars à Lancieux :

Cet épisode de la crise sanitaire du Covid 19 a durement touché l'ensemble des activités commerciales de la commune de Lancieux. Faisons preuve de solidarité pour soutenir nos commerçants à Lancieux cet été et après. Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux pour la vie économique de Lancieux toute l'année. Soyons « **Lancieuxvores** » et consommons à Lancieux ! Aidons-les à vivre une bonne et belle fin de saison 2020 !



Les yeux de la mouette de Lancieux :

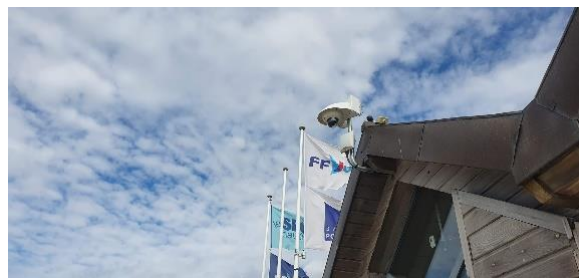


Depuis quelques semaines il est possible de se « régaler » les yeux en se connectant sur deux webcams installées par la commune. Une webcam sur la baie de Lancieux depuis la plage de Saint Sieu, une autre webcam au-dessus de la plage de l'Islet et ses bateaux aux mouillages. Un moment idéal de détente quand on est loin de Lancieux. Merci la mouette ! Ces webcams ne sont pas de la

vidéo protection et n'enregistrent donc aucunes images, c'est une vue en temps réel. Pour se connecter sur les webcams : Webcam Plage de Saint Sieu : <http://80.14.98.27:1700>

Webcam de l'Islet : <http://193.248.203.116:1700/>

Où se connecter sur la page d'accueil du site internet de la mairie : www.mairie-lancieux.fr



Troup'école de théâtre > Théâtre de Lancieux.

Pour enfants et adolescents à partir de 7 ans. Inscriptions au Forum des associations le vendredi 4 septembre à St Briac sur mer. Reprise le mercredi 30 septembre à 14h00. Salle Michel Finas, Centre Eugène Coualan à Lancieux

L'Art à la plage :

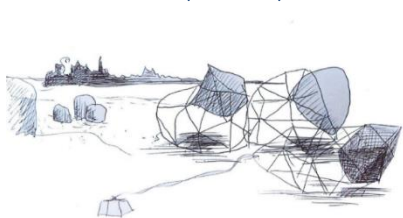
Les 22 et 23 Août, le temps de la marée basse :

Plage des Briantais

"L'Art est à la plage", c'est l'idée que le jour d'une grande marée, on peut aussi aller à la pêche aux œuvres.

Cinq artistes plasticiens seront en résidence de création sur la plage, à la façon du Festival de l'Estran, pendant deux jours pour la construction d'œuvres éphémères.

Temps d'échanges et de partage avec le public et de mise en place d'œuvres collaboratives qui font passerelles avec l'Art contemporain.



Temps d'observation de la nature et temps des œuvres mêlées, entre création et destruction, destruction et récréation, à l'image du va-et-vient et du grand changement qu'est la marée.

Land Art et Art in situ au cœur du paysage : un travail tout en Work in Progress.

Artistes associés (spécialistes de l'Art in situ et/ou du Land Art) : Charlie Hall, Edel Truda, Sabine Davion, -Michael Chauvel, Christophe Rouil



A ne pas manquer : Forum des Associations le vendredi 4 septembre :

C'est le moment idéal pour rencontrer toutes les associations de Lancieux et de s'inscrire à de nombreuses activités. C'est toujours un moment convivial pour de nouvelles rencontres avec celles et ceux qui font la vie de la commune tout au long de l'année. La contribution associative à la cohésion sociale à Lancieux est multiple : les associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, elles contribuent à faire de Lancieux un lieu où il fait bon vivre, animé, convivial, riche de possibilités, où chacun peut s'impliquer. En tant que porteuses d'un large projet collectif dépassant les projets individuels, elles contribuent à la reconnaissance de Lancieux comme « groupe social autonome et durable », qu'il est possible d'investir positivement pour l'avenir. Les associations à Lancieux c'est l'affaire de tous !



Journées Européennes du Patrimoine :



Cette 37^{ème} édition se tiendra les 19 et 20 septembre 2020 autour du thème : « Patrimoine et éducation : « apprendre pour la vie ! »

A cette occasion, venez découvrir le moulin de Buglais et laissez-vous conter son histoire par Sonia OLCESE, guide conférencière.



Par groupe de 9 personnes. L'intérieur du site n'est pas accessible aux PMR. (Personne à mobilité réduite)



Travaux sur Lancieux été 2020 :

Les travaux de l'école de Lancieux se poursuivent pendant l'été et devraient être terminés pour le retour des vacances de la Toussaint 2020.



Près de 20 tonnes de matériaux ont été utilisés pendant l'été pour entretenir la chaussée sur l'ensemble de la commune. Soyez prudents avec les gravillons, qui subsistent. Début de l'effacement des réseaux électriques du rond point de la pharmacie jusqu'au carrefour de la rue Henri Samson. Des déviations seront mises en place dès le 14 septembre. Durée des travaux 4 à 6 semaines.

Accès sur la plage et dériveurs :

Un petit aménagement piéton a été créé sur la plage de Saint Sieu afin de faciliter l'accès à la plage entre les dériveurs.

Pour rappel, pour ceux qu'ils ne l'ont pas encore fait, merci d'inscrire votre dériveur qui stationne sur la plage de Saint Sieu auprès du bureau du port : mouillages@lancieux.org Le 12 août s'est déroulé, avec quelques élus et les pratiquants de dériveur, « un verre convivial de voileux » pour échanger et écouter les suggestions des uns et des autres pour optimiser l'espace sur la plage entre les baigneurs et les dériveurs. Une discussion constructive pour l'avenir afin de préserver ce « spot nautique » et que tous puissent profiter de la plage de Saint Sieu dans les meilleures conditions.



A vos raquettes !

Une table de ping pong a été installée à côté de l'office du tourisme.

Utilisation gratuite pour tous.

Venir avec ses raquettes et ses balles.

Bonne partie !

Le mot du groupe « Bien Vivre à Lancieux »

L'état a lancé en juillet un appel à projets pour les acteurs publics qui souhaitent réaliser des **itinéraires cyclables sécurisés**. Des financements importants sont à la clé et les dossiers de candidature doivent être bouclés avant le 30 octobre 2020. Nous avons donc sollicité Mme le Maire et ses adjoints en charge de l'urbanisme et des travaux afin d'inscrire Lancieux dans ce dispositif. Une piste sécurisée entre **l'église et le pont de Lancieux** nous semble être une priorité et la fin de la haute-saison touristique dans notre station balnéaire démontre une fois de plus l'importance de cet aménagement. Sans réponse à ce jour, nous veillerons à vous tenir informé des suites données à notre proposition ?

Marianne Daignan – Alain Saurat – Anne Sophie Chalmel – François Jeudy

www.bienvivrealancieux.org _contact mail : bienvivre@lancieux.info



Mairie de Lancieux. 1 rue de la Mairie-22770 Lancieux . Tel : 02 96 86 22 19 Mail : mairie@lancieux.org Site internet :

www.mairie-lancieux.fr Directrice de la publication : **Delphine Briand**. Crédit photos : Mairie de Lancieux. Ne pas jeter sur la voie publique. **Numéros utiles et d'urgence** : Covid 19 : 0 800 130 000 Pompiers 18 ou 112. SAMU : 15.

Secours en mer : 196. Cross Corsen : 02 98 89 31 32